Envoyé en préfecture le 03/06/2025
Reçu en préfecture le 03/06/2025
Publié le 03/06/2025
ID : 056-215601014-20250528-DEL1420250526-DE

Association
Les Papillons

Aidez-nous à déployer nos ailes

Dispositif Papillons

Dernière mise à jour : 30 sept. 2024

Association Les Papillons
5 Rue Joseph Marsal - 102B
66000 Perpignan

contact@associationlespapillons.org

Envoyé en préfecture le 03/06/2025
Reçu en préfecture le 03/06/2025
Publié le 03/06/2025
ID : 056-215601014-20250528-DEL1420250526-DE

Présentation

D'abord créée sous l'appellation Les Survivants en octobre 2018, l'association Les Papillons lutte sous cette forme depuis avril 2019 contre toutes les formes de violences faites aux enfants.

Objectifs

1. Déployer des *Boîtes aux lettres Papillons®* dans les écoles, les structures périscolaires et/ou extra scolaires, les clubs de sport pour aider les enfants à libérer leur parole des maltraitances dont ils sont victimes.

2. Créer des *Maisons Papillons* pour offrir, dans un même lieu, une aide médico-psychologique, juridique et alternative (avec des ateliers d'art-thérapie, ludo-thérapie…) aux victimes.

Présidence

L'association a été fondée par Laurent BOYET, actuel Président de l'association Les Papillons et ancien membre de la Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants (CIIVISE). Il a lui-même été victime de viols par son frère de l'âge de 06 ans à l'âge de 09 ans.

Permettre la libération de la parole a toujours été son combat, depuis la publication de son témoignage "Tous les frères font comme ça" (janvier 2017, Hugo et Cie).

C'est parce qu'il sait que, plus encore que le mal qu'on leur fait, ce sont toutes ces années de silence qui détruisent les victimes, les asphyxient, qu'il a décidé d'aider les enfants à parler le plus vite possible pour pouvoir se reconstruire, le mieux possible.

Visibilité

L'association Les Papillons est parrainée par Mathilde Froustey, Loup-Denis Elion, David Charhon, Alice Benoit, et Valérie Kaprisky. Lauréate du Trophée de l'Avenir Europe 1 2020, dans la catégorie Coup de Cœur des Auditeurs, l'association Les Papillons est très souvent invitée sur les plateaux de télévision pour réagir sur les faits divers qui touchent les enfants. Notre dispositif est régulièrement mis en avant dans les rapports parlementaires, comme celui du député Erwan Balanant ou de la sénatrice Sabine Van Heghe, inscrit dans le plan parisien de lutte contre les violences faites aux enfants.

Envoyé en préfecture le 03/06/2025
Reçu en préfecture le 03/06/2025
Publié le 03/06/2025
ID : 056-215601014-20250528-DEL1420250526-DE

Dispositif Papillons

Partenaire du Ministère des Sports, et de nombreuses structures privées et municipales partout en France, ce sont des milliers d'enfants qui bénéficient de nos *Boîtes aux lettres Papillons®* à travers la France dans lesquelles des centaines de mots ont déjà été déposés. Et, c'est parce que la demande ne s'arrête jamais et que nous voulons, plus que tout, pouvoir atteindre les enfants, partout où ils se trouvent, pour mieux les aider, que nous nous réinventons, et nous réorganisons.

Nous choisissons de faire des municipalités nos partenaires privilégiés, en partageant avec elles les modalités de notre dispositif. Parce que, au milieu de tous les bouleversements déstabilisants, les maires, élus de terrain apparaissent comme un pilier fondamental de notre paysage.

Alors que les collectivités locales ont un poids croissant et méconnu dans l'éducation, alors que les communes mettent en oeuvre des politiques plus ou moins volontaristes en matière éducative, ne se limitant pas seulement à la gestion scolaire ou périscolaire, nous choisissons de vous offrir la possibilité de vous impliquer encore plus, d'agir encore plus en direction des enfants, en vous associant désormais à notre dispositif des *Boîtes aux lettres Papillons®*, de le faire entrer dans votre projet éducatif.

Pour répondre non seulement à vos interrogations mais aussi à certaines incompréhensions, volontaires ou pas, de certaines Directions Académiques, nous vous précisons qu'aucun agrément n'est nécessaire pour pouvoir déployer une *Boîte aux lettres Papillons®* dans une école. Pour l'unique raison qui nous a été rappelée lors d'un entretien récent avec Mme BEY, à la DGESCO, chargée des affaires sanitaires et sociales : les conditions pour recevoir un agrément. Pour avoir un agrément, l'activité de l'association qui le sollicite doit être un apport à l'enseignement public par des interventions pendant le temps scolaire en appui aux activités d'enseignement conduites par les établissements, l'organisation d'activités éducatives complémentaires en dehors du temps scolaire, la contribution au développement de la recherche pédagogique, à la formation des équipes pédagogiques et des autres membres de la communauté éducative. C'est le temps de sensibilisation aux élèves, qui sera effectué par une personne que vous désignerez et que nous formerons, qui nécessiterait un agrément s'il était fait sur le temps scolaire. Mais ce temps est réalisé en ateliers durant le temps périscolaire.

Dorénavant partenaire des mairies, nous avons la volonté d'équiper de nos *Boîtes aux lettres Papillons®* vos structures péri et extra scolaires (comme les cantines et les centres de loisirs) mais aussi vos structures sportives municipales et toutes les infrastructures que vous identifierez. Pour garantir la confidentialité des mots qui seront déposés par les enfants, et selon le pack choisi, nous vous demandons que les *Boîtes aux lettres Papillons®* soient relevées deux fois par semaine par vos ASVP, vos Policiers Municipaux ou agents. Ils les transmettront via le formulaire de transmission de l'*Espace Partenaire* du site, au *Pôle d'Analyse des Courriers Papillons* (PACP) qui les traitera et les analysera.

Ce pôle, composé de psychologues, effectuera, si nécessaire et selon la nature, la gravité, l'immédiateté des faits dénoncés par l'enfant, soit des Informations Préoccupantes en direction de la CRIP de votre département, soit des signalements au Procureur de la République du Tribunal Judiciaire de votre ressort. Tous les autres mots seront renvoyés à la *Personne Référente* de votre mairie afin qu'elle serve de relais auprès des

Envoyé en préfecture le 03/06/2025
Reçu en préfecture le 03/06/2025
Publié le 03/06/2025
ID : 056-215601014-20250528-DEL1420250526-DE

structures accueillantes, notamment les écoles par exemple pour les situations de harcèlement scolaire. Les psychologues de l'Association pourront apporter leur soutien en cas de besoin.

Mais, pour que ce pôle puisse correctement aider les enfants de votre circonscription qui seraient amenés à déposer un mot dans une *Boîte aux lettres Papillons®,* il est important que tous les acteurs que vous choisirez d'impliquer (écoles, centre de loisirs pour une boîte dans le périscolaire, clubs sportifs pour une boîte dans une structure sportive) acceptent notre présence et notre process.

Nous demandons à nos partenaires une participation financière. Je sais ce que vous vous dites : payer pour un dispositif, pourquoi faire ? Et si aucun mot n'est mis ? Et si…Vous n'avez qu'une seule question à vous poser : quel est le prix pour changer le destin ne serait-ce que d'un seul enfant ? Pour vous aider à répondre à cette question, laissez-moi vous raconter l'histoire de Lily et de la boîte aux lettres de Vonnas (01). Cette boîte aux lettres a été installée un vendredi matin dans une école privée et la sensibilisation devait avoir lieu dans l'après-midi. Mais à midi, un mot avait déjà été déposé. Le mot de la petite Lily, 10 ans et demi, dénonçait des violences sexuelles graves dont elle était victime. Elle donnait le prénom de son agresseur.

Le mot était immédiatement envoyé par la personne relevant le courrier à notre Pôle d'Analyse des Courriers Papillons, qui a de suite fait un signalement au Procureur de la République de Bourg en Bresse. Dès le lundi, la gendarmerie de Châtillon Sur Chalaronne était saisie des faits. Nous leur transmettions en urgence l'original du mot de l'enfant. Elle était entendue le mardi, avec ses parents et son agresseur, identifié en la personne de son grand-père paternel. Deux autres enfants victimes de la famille, deux cousines de Lily, libéraient elles aussi leur parole. Et le mercredi, le grand-père était interpellé. Le vendredi, il était écroué en maison d'arrêt. Voilà de quoi nous sommes faits : de ces destins que nous changeons. Voilà ce que peut changer une simple boîte aux lettres. Alors, je vous repose la question : Quel est le prix d'une vie sauvée ?

Il est temps de faire de l'enfance une priorité. Il est temps que vous soyez acteurs, à nos côtés, de cette volonté. C'est pourquoi, si vous choisissez de nous faire confiance, votre municipalité, par le signataire de la convention, sera membre de droit de l'association. Vous serez convié à nos assemblées générales. Votre engagement pour la protection de l'enfance sera ainsi un peu plus renforcé.

Envoyé en préfecture le 03/06/2025
Reçu en préfecture le 03/06/2025
Publié le 03/06/2025
ID : 056-215601014-20250528-DEL1420250526-DE

Voici la composition des Packs Papillons :

L'association propose 3 packs différents en fonction de la tranche d'âge des enfants et des difficultés locales pouvant être rencontrées.

- Le Pack Matériel : Il s'adresse aux plus petits comme aux plus grands avec l'installation physique de la Boîte aux lettres Papillons® dans un endroit à l'abri des regards, une sensibilisation faite par une personne formée par l'association et une relève des courriers 2 fois par semaine par une personne de confiance sans lien direct avec les enfants et désignée par vos soins.

- Le Pack Mixte : Il s'adresse aux enfants du secondaire, avec la mise en place d'une Boîte aux lettres Papillons® physique, avec une auto-sensibilisation depuis un espace dédié sur le site de l'association. Cet espace est protégé par mot de passe renouvelé tous les ans. La relève se fait exactement sur le même principe que le Pack Matériel avec la possibilité également d'utiliser la Boîte aux lettres virtuelle de l'Espace dédié.

- Le Pack Virtuel : Un panneau d'affichage est positionné dans la structure avec renvoi vers l'espace dédié du site pour l'auto-sensibilisation et la Boîte aux lettres virtuelle pour dénoncer les maltraitances subies.

		Type de Pack Papillons		
		6 - 10 ans	11 - 14 ans	15 - 18 ans
Matériel	*Contenu*	Matériel	Mixte	Virtuel
Constitution du Kit Papillons	Boîte aux lettres Papillons + stickers	☑	☑	☐
	Support mural + Courriers Papillons	☑	☑	☐
	Affiche de sensibilisation A2	☑	☑	☐
	Flyers pliés	☑	☐	☐
	Panneau PVC Boîte aux lettres Virtuelle	☐	☐	☑
	Flyers - Accès espace dédié par mot de passe	☑	☑	☑
	Entretien du dispositif	☑	☑	☑
	Frais de port	☑	☑	☑
Sensibilisation	Formation *Personne Ressource* en E-learning	☑	☐	☐
	Autosensibilisation : Espace Dédiée sur le site	☐	☑	☑
Traitement et analyse des Courriers Papillons	Transmission des courriers depuis l'espace partenaire du site par l'agent de relève - Analyse et Suivi par le PACP	☑	☑	☐
	Transmission des courriers directement depuis la Boîte au lettres virtuelle de l'espace dédié - Analyse et Suivi par le PACP	☐	☑	☑

Envoyé en préfecture le 03/06/2025
Reçu en préfecture le 03/06/2025
Publié le 03/06/2025
ID : 056-215601014-20250528-DEL1420250526-DE

Ressources Humaines	*Profil demandé*	Matériel	Mixte	Virtuel
Personne Référente	En lien permanent avec l'association et le Pôle d'Analyse des Courriers Papillons (PACP) notamment pour la mise en application du suivi du traitement des mots. Cette personne doit être facilement joignable et réactive aux sollicitations du PACP en cas de situation grave et/ou urgente.	☑	☑	☑
Personne Ressource	Personne qui va suivre la formation "Détection des signaux de maltraitance et de Recueil de la parole" - Présentation du Dispositif Papillons pour ensuite sensibiliser les enfants aux différents types de maltraitances et à l'utilisation des Boîtes aux lettres Papillons. Qualités pédagogiques souhaitées.	☑	☐	☐
Agent de relève des courriers	Personne de confiance sans lien direct avec les enfants, qui relève les courriers déposés dans la Boîte aux lettres Papillons (matérielle) 2 fois par semaine et les transmets au PACP via l'espace partenaire du site.	☑	☑	☐

NB	*Une formation en E-learning dédiée à chaque profil est dispensée par l'association.* *L'envoi du dispositif se fait après réception du paiement et suivi des formations par toutes les personnes désignées dans la convention.*

Envoyé en préfecture le 03/06/2025
Reçu en préfecture le 03/06/2025
Publié le 03/06/2025
ID : 056-215601014-20250528-DEL1420250526-DE

❖ *La Boîte aux lettres Papillons® - Pack Matériel.*

Présentation technique :

La *Boîte aux lettres Papillons®* est une boîte aux lettres murale en acier galvanisé pourvue d'un revêtement poudre blanc.

Ses dimensions : 21.5 x 9 x 32 cm - Mesure de la fente translucide sur la face avant : 19.1 x 3.6 cm

Serrure avec 2 clés

Visuel :

La *Boîte aux lettres Papillons®* est décorée avec 2 Stickers en Vinyle blanc brillant avec laminage par un film brillant :

- ➢ 1 sur la partie supérieure de la Boîte aux lettres "Association Les Papillons"
- ➢ 1 sur la partie centrale avec le visuel de la "Boîte aux lettres Papillons" + semainier avec "coches" en Polypropylène Deluxe transparent pour signaler les jours de ramassage

La Boîte aux lettres est posée sur une affiche A2 dont le but est de faire un rappel sur les différents types de maltraitances à dénoncer et de rappeler le Process. Elle est accompagnée, en fonction de l'âge du public visé, d'un support mural transparent avec mise à disposition de *Courriers Papillons*, pour guider les enfants dans leur libération de la parole par l'écrit.

Envoyé en préfecture le 03/06/2025
Reçu en préfecture le 03/06/2025
Publié le 03/06/2025
ID : 056-215601014-20250528-DEL1420250526-DE

❖ *La Boîte aux lettres Papillons® - Pack Mixte.*

Présentation technique :

Il s'agit de la même boîte aux lettres que celle du Pack Matériel.

Visuel :

La *Boîte aux lettres Papillons®* est décorée avec 2 Stickers en Vinyle blanc brillant avec laminage par un film brillant :

- 1 sur la partie supérieure de la Boîte aux lettres "Association Les Papillons"
- 1 sur la partie centrale avec le visuel de la "Boîte aux lettres Papillons" + semainier avec "coches" en Polypropylène Deluxe transparent pour signaler les jours de ramassage

La Boîte aux lettres est posée sur une affiche A2 dont le but est de faire un rappel sur les différents types de maltraitances à dénoncer et de rappeler le Process. Elle est accompagnée, en fonction de l'âge du public visé, d'un support mural transparent avec mise à disposition de *Courriers Papillons*, pour guider les enfants dans leur libération de la parole par l'écrit.

Envoyé en préfecture le 03/06/2025
Reçu en préfecture le 03/06/2025
Publié le 03/06/2025
ID : 056-215601014-20250528-DEL1420250526-DE

❖ *La Boîte aux lettres Papillons® - Pack Virtuel.*

Présentation technique et visuel :

- Impression sur panneau PVC Forex de 5 mm.
- Le PVC est rigide et résistant à l'eau, sa surface homogène permet une bonne qualité d'impression.
- Ils conviennent à une utilisation intérieure comme extérieure.
- Le QR CODE renvoi vers un *Espace dédié* aux enfants avec vidéo d'auto-sensibilisation, et Boîte aux lettres virtuelle. Cet espace est sécurisé par mot de passe disponible sur les flyers distribués aux enfants et fournis dans les *Packs Papillons Mixte et Virtuel*.

Envoyé en préfecture le 03/06/2025
Reçu en préfecture le 03/06/2025
Publié le 03/06/2025
ID : 056-215601014-20250528-DEL1420250526-DE

Participation Financière :

Cette contribution est sollicitée pour l'acquisition d'un Pack pour une année (du 1er septembre au 31 août) avec un ajustement trimestriel pour la mise en place du dispositif en cours d'année en fonction du Pack choisi (Matériel, Mixte, ou Virtuel).

		Pack Matériel				
Pack N°	*Kit BAL*	*Pack d'Installation entre*				*Renouvellement*
		le 1er septembre et le 30 novembre	le 1er décembre et le 29 février	le 1er mars et le 31 mai	le 1er juin et le 31 août	annuel
1	1	*250€*	*188€*	*125€*	*63€*	*225€*
2	2	*350€*	*263€*	*175€*	*88€*	*300€*
3	3	*450€*	*338€*	*225€*	*113€*	*375€*
4	4	*600€*	*450€*	*300€*	*150€*	*500€*
5	5	*700€*	*525€*	*350€*	*175€*	*575€*

		Pack Mixte				
Pack N°	*Kit BAL*	*Pack d'Installation entre*				*Renouvellement*
		le 1er septembre et le 30 novembre	le 1er décembre et le 29 février	le 1er mars et le 31 mai	le 1er juin et le 31 août	annuel
1	1	*200€*	*150€*	*100€*	*50€*	*175€*
2	2	*300€*	*225€*	*150€*	*75€*	*250€*
3	3	*400€*	*300€*	*200€*	*100€*	*325€*
4	4	*500€*	*375€*	*250€*	*125€*	*400€*
5	5	*600€*	*450€*	*300€*	*150€*	*475€*

		Pack Virtuel				
Pack N°	*Kit BAL*	*Pack d'Installation entre*				*Renouvellement*
		le 1er septembre et le 30 novembre	le 1er décembre et le 29 février	le 1er mars et le 31 mai	le 1er juin et le 31 août	annuel
1	1	*175€*	*131€*	*88€*	*44€*	*165€*
2	2	*250€*	*188€*	*125€*	*63€*	*100€*
3	3	*325€*	*244€*	*163€*	*81€*	*295€*
4	4	*400€*	*300€*	*200€*	*100€*	*360€*
5	5	*475€*	*356€*	*238€*	*119€*	*425€*

Envoyé en préfecture le 03/06/2025
Reçu en préfecture le 03/06/2025
Publié le 03/06/2025
ID : 056-215601014-20250528-DEL1420250526-DE

Un tarif préférentiel pour les plus petites structures est proposé comme suit :

				Structure de 50 enfants maximum				
Pack N°	*Kit BAL*	*Formation Personne Ressource*	*Type de pack*	*Pack d'Installation entre*				*Renouvellement*
				le 1er septembre et le 30 novembre	le 1er décembre et le 29 février	le 1er mars et le 31 mai	le 1er juin et le 31 août	annuel
1	1	1	Matériel	*150€*	*130€*	*75€*	*38€*	*125€*
		0	Mixte	120€	90€	60€	30€	100€
		0	Virtuel	105€	79€	53€	26€	95€

Options disponibles :

Tous les packs s'entendent pour 1 BAL par structure conventionnée. Si toutefois vous souhaitez une ou plusieurs Boîtes aux lettres supplémentaires, c'est tout à fait possible.

La formation de *Personnes Ressources* complémentaires est également envisageable.

Options	Tarif
1 Formation Personne Ressource supplémentaire	70€
1 BAL matérielle/mixte supplémentaire par structure	50€
1 BAL virtuelle supplémentaire par structure	10€

Le Traitement des *Courriers Papillons* :

Les courriers sont transmis au *Pôle d'Analyse des Courriers Papillons* (PACP) soit par la personne chargée de la relève des courriers pour les Packs Matériels et Mixte, soit directement depuis la Boîte aux lettres virtuelle du site. Les psychologues de l'association traitent les courriers transmis depuis l'*Espace Partenaire* du site. Un mot recto-verso par envoi pour en faciliter le traitement.

Dans tous les cas voici comment sont traités les mots :

- Pour les courriers les moins graves, les suites seront :
  - Prise en compte par le responsable de la structure qui est chargé de "gérer" les situations dénoncées, localement..
  - Selon le cas, une consigne particulière pourra être ajoutée, une alerte particulière selon la situation, comme notamment un entretien avec l'enfant, ou un suivi éventuel du psychologue scolaire de circonscription.
- Pour les cas les plus graves et en fonction de l'urgence - après avoir récupéré les éléments utiles et nécessaires (transmission de la *Fiche Administrative*) soit :
  - Rédaction d'une Information Préoccupante qu'ils transmettent par mail à la CRIP du département concerné
  - Rédaction d'un signalement au Procureur de la République du Tribunal Judiciaire compétent.